Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu dans la salle du Conseil le :

Lundi 22 Septembre 2025 à 18H30
A la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du 10 Juin 2025

Administration générale

01 - Information au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT,

02 - Convention Armées – Collectivités,

03 - Révision des tarifs municipaux à compter du 1er Octobre 2025,

Ressources - Humaines

04 - Modification du tableau des emplois,

Finances – Commandes Publiques

05 - Adoption des créances en non-valeur,

06 - Demande de subvention DETR auprès de l'Etat pour les travaux de vidéoprotection,

Associations et Vie sociale

07 - Attribution d'une subvention aux associations,

Police Municipale

08 - Convention de déport d'images vers la Police Nationale,

09 - Versement de l'argent trouvé sur le domaine public au Centre Communal d'Action Sociale de Buxerolles,

Urbanisme

10 - Dénomination nouvelle d'une voie,

Education

11 - Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires, extrascolaires et de la restauration scolaire,

12 - Modification du règlement intérieur de la crèche Antoine de Saint-Exupéry,

Par ailleurs, la séance du Conseil municipal sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville afin de respecter le caractère public du Conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sincères salutations.

Gérald BLANCHARD